

La direction du **groupe Aluman**, consciente de l'importance que représente la nécessaire augmentation de la compétitivité et de l'innovation de ses produits pour le développement de notre entreprise, a assumé la mise en œuvre d'un système de gestion basé sur le respect de la norme concernant la R&D UNE-EN ISO 166002 dans le but de promouvoir le développement organisationnel et technologique de l'entreprise et d'augmenter sa compétitivité.

Afin de concrétiser cet engagement, la direction a établi la Politique de R&D suivante pour la mise en œuvre de laquelle elle mettra en place les moyens et les ressources nécessaires.

- Elle considère qu'il est essentiel que tout le personnel de l'organisation s'implique au niveau de la qualité et de la limitation de l'impact environnemental découlant de son propre travail, et encouragera l'apport de suggestions et d'idées appropriées pouvant constituer un point de départ pour la création et le développement de nouveaux produits.
- Les règles recueillies dans le Manuel du système devront être assumées par l'ensemble du personnel dans la mesure où celles-ci concernent tous ses membres. Le Système de gestion en R&D recueilli dans ce manuel sera à tout moment soumis à un processus d'amélioration continue afin d'améliorer et d'apporter des innovations dans tous nos processus de gestion et de promotion en R&D.
- Satisfaire les besoins et les attentes de nos partenaires, c'est-à-dire de nos clients, de nos fournisseurs, de nos employés et de la société en général, en veillant à ce que nos produits répondent à toutes les exigences requises pour chacun des marchés dans lesquels le **groupe Aluman** opère.
- Protéger les intérêts de l'entreprise, en augmentant la compétitivité grâce à l'innovation et aux avancées technologiques requises par le marché.
- Respecter strictement les exigences légales, des clients et celles définies au sein de l'entreprise.
- Renforcer les connaissances et les compétences au sein de l'Organisation en ce qui concerne la performance de ses processus et la conception de ses produits.
- Protection et exploitation des résultats en R&D, afin de maintenir et d'améliorer la compétitivité et le positionnement sur le marché.

La Politique du Système de gestion en R&D sera révisée par la Direction lorsque des changements surviendront dans l'organisation. La Politique fera l'objet d'un suivi, à travers des objectifs et des indicateurs spécifiques établis lors des révisions de la Direction, qui permettra d'en évaluer l'efficacité.

Le Coordinateur du Système, au nom et en représentation de la Direction, supervisera la mise en place, le développement et la maintenance du système de gestion en R&D, pour en évaluer l'adéquation, l'efficacité et la correcte application. À cette fin, il disposera de l'autorité nécessaire pour intervenir dans tous les départements du groupe Aluman, dans la mesure qu'il jugera appropriée.

Le contenu de la Politique du Système de gestion en R&D sera communiqué à tout le personnel de l'entreprise et distribué, sur simple demande, à tous les clients, fournisseurs et autres partenaires.


Fait à Arteixo, le 1^{er} juin 2022
Manuel Ángel Pose Palleiro
Président-directeur général